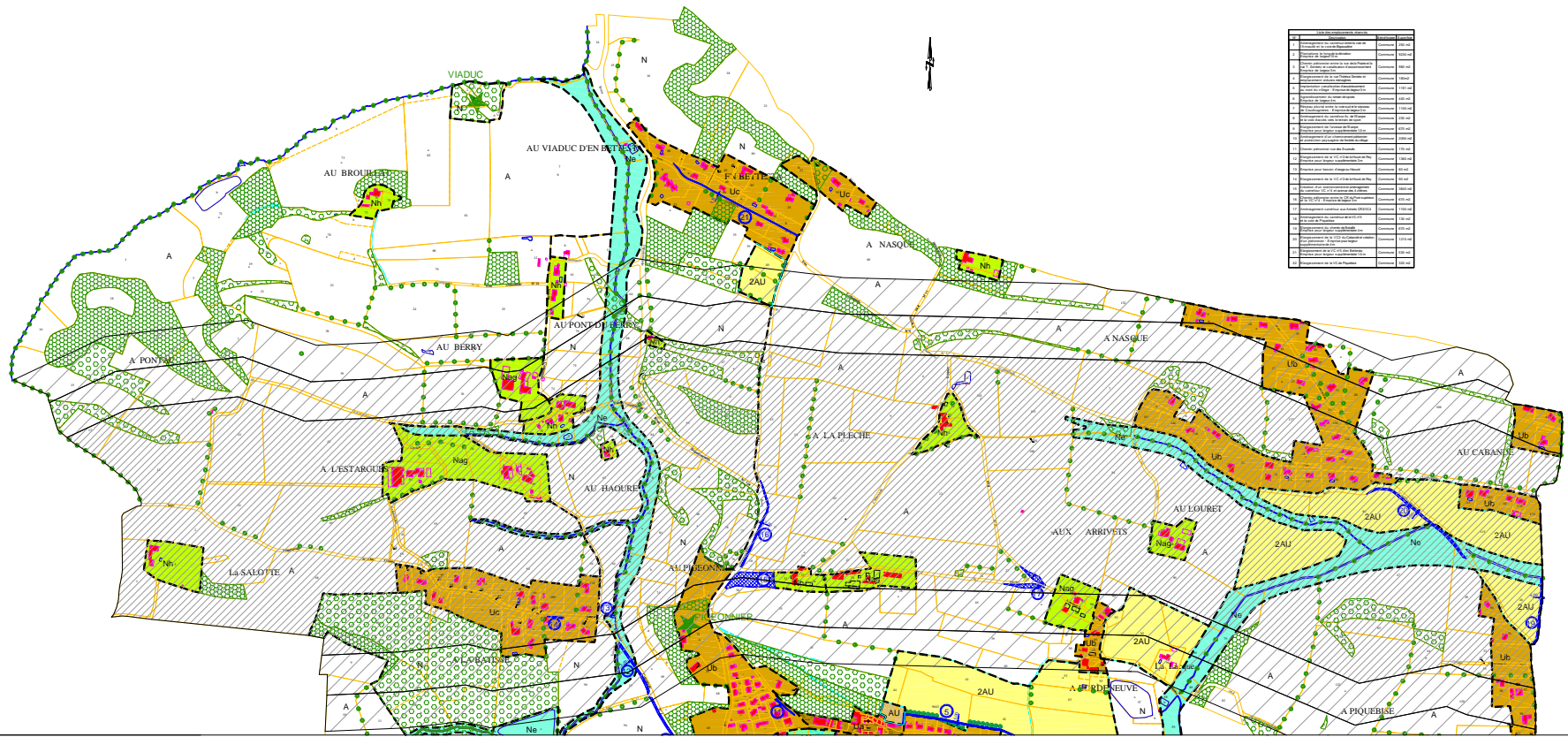


- Zone urbaine centre ancien
- Zone urbaine
- Zone urbaine d'activités
- Zone à urbaniser
- Zone à urbaniser à vocation agricole et de loisirs
- Zone à urbaniser après modification ou retrait du PLU
- Zone agricole
- Zone rurale
- Zone naturelle d'habitat
- Zone naturelle de production
- Zone naturelle écologique
- Élément de paysage identifié à protéger, à mettre en valeur ou à restaurer (article L.122-1 7° du code de l'urbanisme)
- Ligne d'application des articles L.122-1 7° du code de l'urbanisme
- Espèces locales classées
- Ligne d'application des articles L.122-1 7° du code de l'urbanisme
- Élément paysager à créer
- Zone de dangers très graves liée à la circulation de transport de gaz
- Zone de dangers graves liée à la circulation de transport de gaz
- Zone de dangers significatifs liée à la circulation de transport de gaz

Code	Description	Superficie (ha)
U	Zone urbaine	120,00
UA	Zone urbaine d'activités	15,00
Ua	Zone à urbaniser	10,00
Ua1	Zone à urbaniser à vocation agricole et de loisirs	5,00
Ua2	Zone à urbaniser après modification ou retrait du PLU	5,00
A	Zone agricole	150,00
R	Zone rurale	100,00
N	Zone naturelle d'habitat	20,00
Np	Zone naturelle de production	10,00
Ne	Zone naturelle écologique	10,00
ES	Élément de paysage identifié à protéger, à mettre en valeur ou à restaurer	10,00
ES1	Ligne d'application des articles L.122-1 7° du code de l'urbanisme	10,00
ES2	ESPECES LOCALES CLASSÉES	10,00
ES3	Ligne d'application des articles L.122-1 7° du code de l'urbanisme	10,00
ES4	Élément paysager à créer	10,00
ES5	Zone de dangers très graves liée à la circulation de transport de gaz	10,00
ES6	Zone de dangers graves liée à la circulation de transport de gaz	10,00
ES7	Zone de dangers significatifs liée à la circulation de transport de gaz	10,00
TOTAL		500,00



COMMUNE DE DURAN

PLAN LOCAL D'URBANISME N°1

Mise à jour 2024
Élaboré l'année de 1983 au 2024
Révisé le 15 mai 2024

Pièce 5 NORD - DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

Cote: 1/2000